

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six

Le seize Juin à dix- neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN

Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –

Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL

M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline

Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse

Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane

M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

**Délibération modificative budgétaire en faveur du compte 1311 pour un montant de 1343.55€ :
2026-21**

A la demande de Madame la Présidente du CCAS, la Directrice du CCAS explique que la collectivité doit rembourser un trop versé d'une subvention d'investissement octroyée par la CARSAT Centre Val de Loire pour un montant de 1343.55€. Afin de pouvoir procéder à l'écriture comptable, il convient de procéder aux écritures suivantes :

- 60631 (fournitures d'entretien) : - 1343.55€
- 1311 : + 1343.55€
- 023 : + 1343.55€
- 021 : + 1343.55€

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité.

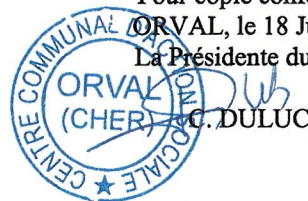
La secrétaire de séance

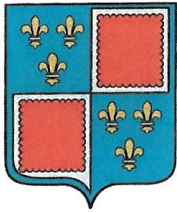
Valérie CHOLLET

Pour copie conforme,

ORVAL, le 18 Juin 2026

La Présidente du CCAS,





TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six
Le seize Juin à dix- neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice :	17	Excusés :	M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
présents :	12		Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
votants :	16		Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
			Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane
			M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Prix des pensions de la Résidence Sully à compter du 1^{er} Juillet 2026 : 2026-22

Madame la Présidente du CCAS sollicite l'avis de l'assemblée sur une éventuelle augmentation des tarifs au vu du coût des fournitures annoncées (électricité, gaz, eau, ordures ménagères, denrées alimentaires...). Après avoir échangé, les membres de l'assemblée délibérante proposent d'effectuer une augmentation uniquement sur le montant des charges locatives, définie comme suit :

Logt P. Seule

Loyer	392.00 €
Charges locatives	265.00 €
Autres charges	125.00 €
Repas	<u>360.00 €</u>
	1142.00 € (30 jours)

Logt couple / P. Seule

Loyer	492.00
Charges locatives	297.00 €
Autres charges	131.00 €
Repas	<u>360.00 €</u>
	1280.00€

Logement Couple

Loyer	492.00 €
Charges locatives	381.00 €
Autres charges	142.00 €
Repas	<u>720.00 €</u>
	1735.00 € (30 jours)

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité

La secrétaire de séance

Valérie CHOLLET

Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026



Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026
La Présidente du CCAS,

C. DULUC



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six

Le seize Juin à dix- neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline

Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse

Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane

M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Atelier équilibre réalisé par l'Etoile Saint Amandoise, projection pour la saison 2026/2027 :
2026-23

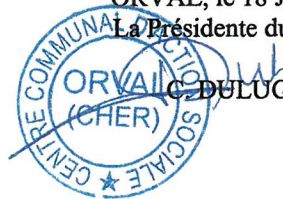
Le coût horaire de la prestation réalisée actuellement à raison d'une fois par semaine le mardi de 11h à 12h à la résidence Sully proposée aux résidents et personnes extérieures s'élève à 55€. L'Etoile Saint Amandoise, après décision de son assemblée délibérante, propose de poursuivre son intervention pour l'année 2026/2027 pour un coût horaire de 58€.

Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité la tarification demandée par l'association, en souhaitant préserver les mêmes modalités d'organisation : une prestation mensuelle réalisée de Octobre 2026 à Juin 2027.

La secrétaire de séance

Valérie CHOLLET

Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six

Le seize Juin à dix- neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convouqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN

Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –

Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL

M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline

Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse

Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane

M SILVERT Jean-Pierre

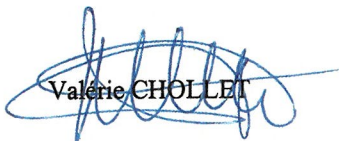
Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Centre de loisirs : tarification durant les petites et grandes vacances : 2026-24

Les tarifs présentés au Conseil d'Administration du CCAS sont validés depuis le 17 Octobre 2023 pour une mise en application au 1^{er} Janvier 2024. Madame DULUC précise que depuis septembre 2025, les mercredis sont pris en charge par la mairie dans le cadre de l'accueil périscolaire. Madame DULUC propose aux membres de se donner le temps pour échanger sur la tarification de ce service avant la fin de l'année pour fixer les tarifs de l'année 2027.

Les membres acceptent cette demande.

La secrétaire de séance


Valérie CHOLLET

Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six
Le seize Juin à dix- neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 12
votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane
M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Choix de l'animation « Semaine Bleue » du 22 Octobre 2026 : 2026-25

Madame la Présidente explique ce qu'est « la Semaine Bleue » et ce qui est traditionnellement
organisé à ORVAL : après-midi festif (musique et goûter berrichon)

Deux devis ont été sollicités :

- Sylvie FUTRAK : 380€ (frais de déplacement compris)
- SUNDY et Fabrice GUILLOT : 600€ (tous frais compris)

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration valident la prestation proposée
par SUNDY. Les votes se répartissent comme suit : 14 voix « pour », 1 voix pour Sylvie
FUTRAK et une abstention

La secrétaire de séance

Valérie CHOLLET

Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026
La Présidente du CCAS,

C. DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six
Le seize Juin à dix- neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 12
votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane
M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Prix des colis de fin d'année en faveur des Aînés et choix des fournisseurs : 2026-26

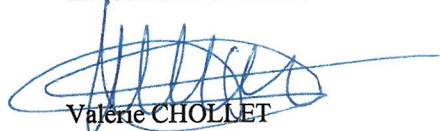
Madame la Présidente du CCAS informe à l'assemblée que les tarifs des colis de fin d'année validés depuis 2 ans sont d'une valeur de :

- personne seule : 20€
- couple : 35€

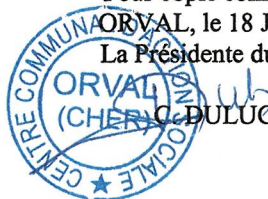
Les fournisseurs sollicités pour réaliser cette prestation étaient des commerces locaux : la cave « Le QG », l'ESAT de l'APEI, l'épicerie fine « La Petite Fermière », le magasin « le goût du local » à CULAN, ainsi que le traiteur « les saveurs by l'hirondelle » à ARCOMPS.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité les mêmes éléments que les années passées.

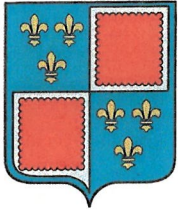
La secrétaire de séance


Valérie CHOLLET

Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six
Le seize Juin à dix- neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 12
votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane
M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Encaissement de dons : 2026-27

AXA, assureur du CCAS, suite à 2 sinistres « eau » visibles dans le couloir rez-de-chaussée à la
résidence Sully fait un don d'un montant global de 840.79€ .

L'encaissement des dons est validé à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

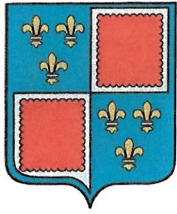
La secrétaire de séance


Valérie CHOLLET

Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six

Le seize Juin à dix- neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 12
votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline

Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse

Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane

M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Remboursement des frais de tickets d'accueil libre du centre de loisirs : 2026-28

Suite à la mise en place du « portal famille », les tickets de garderie ne peuvent plus être utilisés. Deux familles souhaitent leur remboursement soit un montant total de 36€ réparti comme suit :

- une famille (15 tickets x 1.50€) = 22.50€

- une deuxième famille (9 tickets x 1.50€) = 13.50€

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Valérie CHOLLET

Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six

Le seize Juin à dix- neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Étaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline

Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse

Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane

M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Dossiers d'aide sociale : 2026-29

A la demande de Madame la Présidente, Madame la Directrice du CCAS présente à l'assemblée les 2
dossiers d'aide sociale hébergement. Ils ont reçu tous les deux un avis favorable à l'unanimité des
membres présents.

La secrétaire de séance

Valérie CHOLLET

Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six
Le seize Juin à dix- neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 12
votants : 16

Excusés : M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
Marie BODIN Nadine a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane
M SILVERT Jean-Pierre

Madame Valérie CHOLLET a été élue secrétaire de séance

Nominations des représentants « titulaire et suppléant » à l'UDCCAS 18 : 2026-30 annule et remplace

Exposé des motifs

Buts de l'UDCCAS :

L'Union Départementale, régie par la loi du 1er Juillet 1901 (ou du 19 avril 1908) et le décret du 16 Août 1901, est un moyen d'action politique et technique au niveau départemental, au service de l'action sociale communale et intercommunale.

Dans le respect du projet associatif de l'UNCCAS, l'Union Départementale a pour buts :

- De regrouper les centres communaux et intercommunaux et les personnes morales de droit public communales et intercommunales exerçant une activité d'action sociale régie par le Code de l'action sociale et des familles du département concerné, lesquels doivent être par ailleurs membres de l'UNCCAS
- D'assurer une représentation locale à ses membres et de contribuer à celle assurée au niveau national par l'UNCCAS. A l'exception de la représentation en justice des intérêts des CCAS/CIAS assurée par l'Union Nationale, l'Union Départementale défend au plan départemental, par tous moyens appropriés, les droits et intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics et de tout organisme public ou privé



Madame la Présidente du CCAS sollicite l'assemblée et propose la désignation de Madame Christine BONNIN en tant que titulaire et Madame Clarisse DULUC en tant que suppléante.

Visa

Vu, les statuts de l'Union Départementale des Centres Communaux et intercommunaux d'Action sociale du Cher,

Considérant qu'il est important d'avoir un représentant du CCAS d'ORVAL siégeant à l'assemblée générale de l'UDCCAS et le cas échéant au sein des instances dirigeantes (Conseil d'administration et/ou bureau) de l'UDCCAS du Cher.

Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1 : de confirmer l'adhésion du CCAS d'ORVAL aux principes, valeurs et orientations de l'UDCCAS du Cher;

Article 2 : de désigner Madame Christine BONNIN comme représentante du CCAS d'ORVAL, lui donne mandat pour siéger dans les instances de l'UDCCAS du Cher et lui donne pouvoir pour y voter au nom du CCAS à l'assemblée générale de l'UDCCAS du Cher;

Adopté à l'unanimité

Ont signé au registre les membres présents,
Transmis à la préfecture du Cher le 19 Juin 2026

Pour copie conforme,
ORVAL, le 18 Juin 2026

La secrétaire de séance

Valérie CHOLLET

La Présidente du CCAS,

C. DULUC



Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Juin 2026